

L'articulation des temporalités dans la construction des identités personnelles : questions de recherche et problèmes d'interprétation

Claude DUBAR, Temporalistes n°44.

Je voudrais soulever un certain nombre de questions de recherche concernant la notion d'identité personnelle et le problème des temporalités qu'elle implique et de leurs modes d'articulation. J'ai tenté, à plusieurs reprises de comprendre les significations que pouvait revêtir l'expression, devenue quasiment une norme sociale, pour les jeunes, au cours de la dernière période : « construire son identité personnelle ». Nous avons tenté, Didier Demazière et moi-même de mettre au point une démarche d'analyse d'entretiens biographiques permettant de dégager, de manière inductive et raisonnée, à partir des ressources de l'analyse structurale de récit, des « mondes socioprofessionnels » centrés sur la dimension professionnelle de ces « constructions identitaires » de jeunes. Mais d'autres dimensions sont évidemment impliquées dans ce processus : dimension familiale et amoureuse, dimension symbolique, religieuse et politique, et, plus globalement, culturelle etc. Je voudrais ici reprendre cette question à partir du point de vue des temporalités impliquées par cette notion d'identité personnelle. J'essaierai de proposer un cadre d'analyse de ces modes d'articulation entre temporalités spécifiques. Je tenterai, enfin, de dégager les implications proprement théoriques de cette approche.

Quelles temporalités pour quelle construction identitaire ?

Je partirai d'une définition provisoire des trois temporalités impliquées par la notion d'identité personnelle entendue comme « définition de soi » par les autres, mais aussi par soi-même :

« L'identité personnelle peut être décrite comme une synthèse sans cesse renouvelée de trois temporalités : la temporalité inscrite dans notre corps et vécue comme durée ; la temporalité intersubjective, vécue comme synchronisation des interactions de face-à-face ; et la temporalité biographique, vécue comme relation entre les unités de sens les plus importantes dans la construction et reconstruction continues de la totalité de notre itinéraire de vie » .

Les trois temporalités avancées par Thomas Luckmann correspondent à trois moments différents et à trois processus distincts de la mise en récit d'une existence : le premier fait appel à la mémoire immédiate, incorporée c'est-à-dire inscrite dans un corps qui a une histoire singulière, subjective, marquée par des événements intimes (des maladies, des souffrances, des plaisirs et des joies) ; le second mobilise des repères partagés impliquant des relations et des groupes, des filiations et des alliances, des continuités et des ruptures, bref des étapes marquées par des appartenances spécifiques ; le troisième implique des interprétations narratives, une mise en intrigue reliant les temporalités précédentes à une conception d'ensemble de sa vie, inscrite dans une vision du monde et de l'Histoire.

On peut rapprocher cette tripartition de la manière dont les praticiens des études longitudinales définissent et mesurent « l'inscription temporelle » des individus : la position dans le cycle de vie (généralement mesurée par une « classe d'âge ») ; la cohorte c'est-à-dire le rattachement des individus à une sorte de « génération » impliquant des types de relations spécifiques aux membres de sa génération et à ceux des autres générations (souvent mesurée par un « rôle familial ou professionnel dominant ») ; la période (mesurée par des dates) c'est-à-dire l'inscription dans une histoire globale impliquant l'exposition à des événements et des conjonctures repérés à l'échelle macro-sociale. Situer une personne dans le temps suppose que l'on connaisse à la fois son âge (au sens de rattachement à une catégorie significative), sa génération de référence (relative à un découpage plus ou moins arbitraire) et la période historique où il a vécu (où il est né, entré dans la vie active ou adulte etc.). Il s'agit bien de trois temporalités différentes privilégiant, à chaque fois, une relation particulière : à soi-même (y compris dans sa composante biologique), aux autres (dans les relations de face à face) et à la « société globale » (les institutions, le temps historique...). La première, subjective, est dominée par le présent, impliquant la durée c'est-à-dire des souvenirs de son passé et d'éventuelles anticipations de son avenir ; la seconde, intersubjective, est liée à des rencontres significatives de sa vie, et, plus généralement, aux partenaires de ses diverses activités ; la troisième, historique (objectivée), est liée à une inscription dans des ensembles plus larges, des positions et des prises de position sur « le monde social » et sur l'Histoire.

Images de soi, relations aux autres et visions du monde interfèrent dans toutes les activités de « présentation de soi » et, a fortiori, dans les tentatives de « mise en récit de soi » qu'il s'agisse d'inscriptions institutionnelles, de conversations spontanées, d'entretiens de type biographique

d'inscriptions institutionnelles, de conversations spontanées, d'entretiens de type biographique ou de pratiques diverses d'autobiographie. Décliner son identité ou raconter sa vie c'est à la fois revendiquer une définition satisfaisante de soi, permettre aux autres de vous situer et dire un rapport au monde. On fera ici l'hypothèse que c'est par et dans ce type d'activités langagières que se construisent, à certains moments de l'existence, des identifications de soi à certaines catégories jugées à la fois crédibles, pertinentes et légitimes et donc que la « construction identitaire » est inséparable de ces « mises en mots » marquées par des contextes spécifiques. Cette position (épistémologique) de recherche ne signifie donc pas que l'on sous-estime le rôle des institutions et des rapports sociaux dans la construction identitaire. Les premières identifications des individus, au cours de leur vie, sont des identités attribuées sur la base de « signes extérieurs » qui, pour certains, prennent la forme de stigmates (couleur de peau, allure corporelle, vêtements, langage...). C'est en réaction à des processus de stigmatisation que la plupart des individus des sociétés « modernes » tentent de définir et de faire reconnaître des identités revendiquées, qu'il s'agisse d'identifications sexuées, ethniques, religieuses, scolaires, professionnelles ou autres. Parler de construction identitaire veut simplement dire que, dans ces sociétés, à des degrés divers, les statuts sociaux et les identifications personnelles ne sont plus principalement (ou uniquement) transmis, de génération en génération, par simple reproduction mais sont aussi, de plus en plus souvent, construits, par les individus, sur la base de leurs activités et notamment de leurs performances scolaires, ludiques, corporelles, professionnelles ou autres. Les processus d'ascription cèdent la place à des dynamiques d'achievement ou, comme l'écrit Norbert Elias, « dans les identités Nous-Je, l'identité des Je prends le pas sur l'identité des Nous » .

Cette hypothèse forte a des incidences sur la notion d'identité personnelle et sur le jeu des temporalités précédentes et leurs modes d'articulation. Si toute identification est bien à la fois appartenance (généralisation de soi comme identique à d'autres) et singularisation (différenciation de soi comme distinct des autres), socialisation (comme rattachement de soi à un groupe social) et individualisation (comme conscience de sa singularité irréductible), le second terme de la construction identitaire tend à prendre une importance croissante par rapport au premier. L'extension de la scolarisation implique la diffusion de l'idéologie méritocratique. L'urbanisation s'accompagne d'une différenciation des modes de vie. La dynamique du capitalisme valorise la compétition et la gestion individualisée des « compétences ». Ainsi, l'insertion des individus des sociétés contemporaines dans la vie sociale (et d'abord sur le marché du travail) exige qu'ils se dotent d'un discours sur eux-mêmes, sur leurs « compétences » et sur leur « projet », sur leurs réalisations passées et sur leurs perspectives futures, bref sur la manière dont ils articulent, dans leur discours, les trois temporalités (subjective, intersubjective et « objective ») précédentes. Cette mise en scène de soi (valable aussi en matière matrimoniale ou symbolique) est devenue une épreuve décisive de l'accès à la reconnaissance sociale, impliquant aussi bien l'estime de soi, la coopération avec les autres que l'inscription dans la vie publique (emploi et citoyenneté notamment).

Quelle articulation des temporalités pour quel enjeu de recherche ?

C'est donc une double articulation qui est nécessaire pour « construire une identité personnelle » qui puisse être à la fois reconnue par les autres (proches et institutionnels) et satisfaisante pour soi-même. Dès lors qu'on s'écarte du modèle de la reproduction, par transmission, des identités entre les générations, les définitions de soi ne peuvent plus se réduire à la position sociale ou à l'appartenance socioprofessionnelle de sa lignée. Pour se définir, il faut à la fois mobiliser des catégories nouvelles (professionnelles ou autres) qui soient reconnues par ses partenaires (employeurs ou autres) et choisir celles que l'on pense exprimer le mieux son parcours passé et ses anticipations d'avenir. Les appartenances devenant multiples et changeantes, définir qui l'on est nécessite des opérations cognitives plus complexes impliquant à la fois la position présente (ce que l'on fait, à un moment donné), la trajectoire antérieure (sa formation et ses expériences passées) et l'anticipation d'un avenir probable ou d'un champ des possibles (ce à quoi on prétend dans l'avenir). Il faut donc à la fois négocier cette définition avec ses partenaires actuels et trancher avec soi-même parmi plusieurs lectures possibles de sa « carrière » . C'est ce processus que j'ai appelé « double transaction identitaire » puisqu'elle porte à la fois sur l'identité « pour autrui » et sur l'identité « pour soi »

Prenons l'exemple des procédures d'embauche et, plus généralement, de ce qu'on appelle désormais l'insertion professionnelle. Il s'agit, pour le prétendant, face à l'employeur, quel qu'il soit et sous des formes diverses, d'argumenter, non plus d'abord son adéquation présente au poste (du fait de sa formation et de son diplôme) ou sa qualification acquise mais ses «

poste (du fait de sa formation et de son diplôme) ou sa qualification acquise mais ses « compétences professionnelles », c'est-à-dire sa contribution future aux objectifs de l'entreprise, de l'administration ou du service. Il s'agit de négocier une définition de soi et de ses capacités qui puisse convaincre l'employeur de vous « donner une chance » (en vous embauchant au moins sur un statut précaire). La négociation porte sur l'avenir probable et non sur le présent. Elle suppose des anticipations réciproques. Elle implique des choix de nomination qui ne vont plus de soi (non plus « ouvrier » mais « opérateur » ou « agent technique » voire « collaborateur »). C'est pourquoi cette négociation, plus ou moins encadrée par des règles collectives (plutôt moins que plus), est inséparable d'une autre négociation, « avec soi-même », sur les implications subjectives et temporelles de cette prétention. Serai-je capable ? À quoi cela m'engage-t-il ? Où cela va-t-il me mener ? Est-ce bien ce que je veux ? Alors que la logique antérieure privilégiait la conformité à des règles ou usages établis et l'intégration dans un collectif stable avec des qualifications préétablies, celle-ci met en jeu la capacité des individus à entrer dans un processus de régulation, à devenir acteur, à s'impliquer subjectivement et à s'adapter aux aléas de l'organisation. Elle engage donc un double pari : sur l'organisation et sur soi-même.

Or les temporalités qui sont en jeu ne sont pas les mêmes : l'organisation est centrée sur l'efficacité immédiate et recherche la flexibilité maximale pour faire face aux incertitudes. L'individu qui entre dans l'emploi cherche à apprendre, à accumuler des compétences identifiables (une expérience professionnelle) et à se stabiliser. Les risques de malentendus sont grands et les « ruptures professionnelles » de plus en plus fréquentes. Si le salarié a « tout misé » sur son implication professionnelle, les ruptures peuvent devenir dramatiques. Les carrières professionnelles deviennent, en effet, de plus en plus aléatoires et incertaines. Il est de plus en plus impossible pour un jeune salarié, même diplômé, d'anticiper la suite de sa carrière comme il est de plus en plus aléatoire, pour la plupart des entreprises, de faire des prévisions à long terme. Les diverses temporalités, dans le champ professionnel, sont, de plus en plus souvent, disjointes.

Il en est largement de même dans le champ de la vie privée. Depuis une trentaine d'années, on assiste à la fois à la montée des divorces, à la baisse des mariages et à la montée de nouvelles « formes de vie » éloignées du modèle de la famille conjugale antérieure. L'articulation des temporalités professionnelles et familiales ne va plus de soi au fur et à mesure de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et de leur revendication de l'égalité professionnelle. Si la division sexuée des tâches domestiques et parentales demeure forte – assujettissant les femmes à une temporalité qu'elles n'ont pas nécessairement choisie – les ruptures de biographies conjugales et familiales sont de plus en plus fréquentes, impliquant des réorganisations temporelles souvent délicates. Là encore, cette évolution met en question l'articulation des temporalités et place au premier plan la nécessité d'une double transaction, avec l'autre et avec soi-même, dans le processus de construction identitaire. Elle introduit à la fois une diversification des parcours biographiques et une forte incertitude quant à l'anticipation de l'avenir des relations intimes et des formes de vie privée.

La prise en compte des trajectoires individuelles n'implique pas, selon moi, l'abandon de toute tentative de compréhension des dynamiques sociales globales. Mais elle nécessite de se doter d'instruments nouveaux, à la fois méthodologiques et théoriques. L'usage de méthodes longitudinales, impliquant la ré-interrogation régulière des mêmes personnes, permet, par exemple de distinguer, à l'intérieur d'une cohorte de salariés entrés comme ouvriers sur le marché du travail, ceux qui, en milieu de carrière, sont devenus techniciens ou agents de maîtrise (ou même cadres), ceux qui ont réussi à se mettre à leur compte, ceux qui se sont reconvertis et ceux qui sont restés ouvriers. Mais ces enquêtes, parfaitement nécessaires, restent souvent prisonnières de catégories « officielles » qui ne permettent pas de tenir compte des évolutions dans les appellations d'emploi, qu'elles proviennent des gestionnaires ou des salariés eux-mêmes. De plus, elles restent généralement enfermées dans un seul champ d'activité (le travail, par exemple) et ne tiennent pas compte des positions dans les autres champs de la pratique sociale. La pratique des entretiens biographiques et autres récits de vie peut, à certaines conditions, constituer une méthode beaucoup mieux adaptée à la compréhension des dynamiques identitaires et à la prise en compte de la pluralité des temporalités pertinentes. Mais, pour éviter les pièges de la simple illustration de thèses pré-établies ou de la pure restitution de récits singuliers, elle implique un cadre d'interprétation permettant la reconstitution de processus typiques par l'analyse comparative des formes discursives impliquées par les différents récits.

discursives impliquées par les différents récits.

L'analyse des biographies, quelles qu'en soient les formes, implique donc, de plus en plus, la prise en compte de multiples modes de catégorisation. La réduction d'un individu à une seule catégorie, considérée comme synthétique et « objective » (par exemple la classe sociale ou le groupe professionnel), est de plus en plus contestable, pour au moins trois raisons. D'abord parce que les parcours « homogènes », s'ils existent encore (« j'ai été mineur toute ma vie »), sont de plus en plus rares. Comment rendre compte de trajets impliquant plusieurs types d'emploi, dans plusieurs entreprises, avec des reconversions professionnelles ? Ensuite, parce qu'il est de plus en plus nécessaire de tenir compte des auto-définitions de soi, des catégorisations subjectives qui peuvent elles-mêmes se modifier dans le temps. Enfin, et peut-être surtout, parce que les sphères d'activité, et donc les appartenances, sont multiples et que la définition de soi implique des choix entre ces sphères (professionnelles, domestiques, locales, militantes...) qui sont de moins en moins univoques. Toutes ces raisons impliquent qu'on prenne en compte la pluralité des temporalités impliquées dans les trajets personnels. Elles supposent que le chercheur, quelle que soit sa discipline, adopte un point de vue particulier à égale distance de l'imposition de catégories a priori considérées comme « objectives » et de la simple restitution des catégorisations singulières purement « subjectives ». Ce point de vue engage une conception du temps qu'il faut préciser.

Quelle conception du temps social pour quelle pratique de recherche ?

La question de savoir quelle conception du temps est impliquée dans la posture de recherche précédemment décrite nécessite un minimum d'accord sur les diverses manières de considérer les relations entre les trois temporalités initialement distinguées. C'est un problème complexe qui ne sera abordé ici que sous un angle particulier : celui de la recherche empirique, c'est-à-dire de la production et confrontation de données pertinentes sur les processus sociaux.

Le temps social en tant qu'ensemble de repères permettant la coordination successive des actions et des acteurs n'est ni linéaire, ni homogène, ni unifié, du moins dans les sociétés « modernes », ouvertes et marquées par des changements permanents dans les manières de produire, d'agir, mais aussi de sentir et de penser. C'est sans doute dans la sphère du travail, de l'affrontement des hommes avec la nature, mais aussi entre eux pour la propriété des moyens de production et le contrôle du procès de travail, que les changements décisifs se sont produits, en matière de temporalités, par rapport aux « communautés » pré-capitalistes. Avec les premières manufactures, le « temps des horloges » s'est substitué, un peu partout, au « temps des clochers », rythmé par le travail des champs, celui « des travaux et des jours ». Mais ce « nouveau temps » de la production, de la coopération sous l'égide du capital, n'a pas « imposé » une temporalité unique à la place d'une autre (celle des communautés paysannes et du temps « naturel »), il a créé, à des degrés divers et sous des formes très diverses, des tensions entre des temporalités hétérogènes, des temps du travail et des temps de la vie domestique, des temps collectifs et des temps familiaux ou personnels, des temps « objectifs » et des temps subjectifs etc.

Prendre en compte le temps social dans l'analyse des faits sociaux contemporains, c'est donc, entre autres, se poser la question des modes d'articulation des temporalités à l'œuvre dans l'action commune. Le temps d'une réalisation, d'une action déterminée, n'est pas le temps d'une organisation, d'un système d'acteurs qui n'est pas le temps d'une vie, de la biographie d'un individu ou d'une génération. Au-delà, on entre dans la longue durée, celle des modes de production et des institutions politiques (au moins au sens de régime), celle des grands systèmes idéologiques (au moins les grandes religions) et des modes de vie. Les distinctions entre « structures », « conjonctures » et « événements », « court terme », « moyen terme » et « long terme », sont classiques chez les historiens et toujours relatives à la conception que l'on se fait des temporalités pertinentes et de l'articulation de celles-ci dans un champ déterminé (l'économique n'est pas le politique, le domestique n'est pas le symbolique etc.).

Empiriquement, qu'il s'agisse de faits contemporains ou de faits anciens, la prise en compte des temporalités rencontre, classiquement, plusieurs exigences qu'il importe de combiner, de respecter en même temps, tout en produisant de l'intelligibilité appuyée sur des sources, des matériaux, des documents. On voit bien qu'il existe des relations entre les types de matériaux que l'on privilégie et les temporalités que l'on considère comme les plus pertinentes pour répondre à une question de recherche. S'intéresser à la subjectivité individuelle n'a pas les mêmes implications que s'intéresser à une activité ou se centrer sur une institution. La question de savoir si l'on peut traiter de l'une sans faire intervenir les autres est toujours posée quelle que soit sa stratégie de recherche. Elle implique une certaine conception des relations entre les «

soit sa stratégie de recherche. Elle implique une certaine conception des relations entre les « niveaux d'analyse » (micro, méso, macro) et donc entre les temporalités les plus structurantes de chacun d'entre eux. Mais, l'analyse des biographies le démontre amplement, il n'y a pas de coïncidence entre niveaux d'analyse et types de temporalités. D'où les débats inhérents à tout résultat de recherche impliquant une double posture, à l'égard des systèmes et de leurs temporalités et à l'égard des individus et de leurs multiples rapports au temps.

L'usage des biographies pour la recherche en sciences sociales suppose que l'on attribue au « temps subjectif » un statut particulier et paradoxal qui tient au fait qu'il se situe à l'articulation de deux temporalités, en quelque sorte, disjointes et donc déconnectées. La première est celle du « temps vécu », de l'instant réactivé dans le souvenir évoqué, dans l'événement reconstruit. La seconde est celle du « temps interprété », de l'intrigue permettant le récit, de la mise en cohérence d'un parcours au moyen de significations revendiquées. Les récits biographiques réunissent de la diversité, de l'hétérogène, de l'assemblage souvent « baroque » dans un discours introduisant du sens, des prises de position, des interprétations de l'histoire, souvent partiales et unilatérales. On peut donc toujours, à la fois, considérer une biographie comme une somme de témoignages (à recouper avec d'autres) et comme une synthèse construisant « un monde » c'est-à-dire à la fois un système spécifique de significations (une « culture ») et un point de vue spécifique sur « le monde » (une « vision »). C'est pourquoi elle constitue un matériau à la fois fascinant et critiquable, riche et plein de pièges, incontestable et polémique.

On retrouve ici un débat réactivé récemment chez les historiens sur les relations entre la mémoire et l'Histoire, entre la subjectivité irréductible des acteurs et l'objectivité incontournable des chercheurs. La poursuite indéfinie et toujours provisoire d'une « bonne distance » entre l'adhésion inconditionnelle à la subjectivité et à l'authenticité des acteurs, y compris individuels, et la méfiance a priori au nom de l'objectivité des sources et de leur critique s'applique particulièrement bien au traitement de ces matériaux biographiques qui ne constituent, après tout, que des archives comme les autres. Encore faut-il reconnaître que ce type d'archive émane parfois, et peut-être de plus en plus souvent, d'un travail sur soi, d'une élaboration réflexive aussi savante que celle des chercheurs, d'une construction discursive permettant, mieux que n'importe quel autre matériau, d'articuler des temporalités pour produire une intelligibilité de « son » histoire sans laquelle il ne peut y avoir pleinement d'intelligibilité de l'Histoire.

Claude DUBAR

Note

1. Cf. notamment *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, P.U.F. 2000 (2e éd. 2001), chapitre 5.
2. Cf. *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.
3. Cf. *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A.Colin, 1991 (3e éd. 2000).
4. Thomas Luckmann, « Remarks on personal identity: inner, social and historical time », in Anita Jacobson-Widding (ed.) *Identity: personal and socio-cultural*, Humanities Press, 1983, pp. 67-91.
5. Erving Goffman, *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, trad. Paris, Éditions de Minuit, 1975 (1ère éd. 1962).
6. Norbert Élias, *La société des individus*, trad. Paris, Fayard, 1990, p. 241.
7. Au sens où l'entendent les sociologues interactionnistes. Cf., par exemple, H. Becker, *Outsiders. Sociologie de la déviance*, trad. Paris, A. M. Métallié, 1985 (1e Ed. 1963).
8. Cf. notamment *La socialisation*, op. cit., chapitre 5.
9. J'emploie ce terme au sens de Jean-Daniel Reynaud dans *Les règles du jeu*, Paris, A. Colin, 1989.
10. Norbert Élias, *Le temps*, trad. Paris, Fayard, 1997.
11. Olivier Schwartz, « Le baroque des biographies », in *Cahiers de Philosophie*, 1990.
12. Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.
13. Cf. Claude Levi Strauss, *Race et histoire*, Paris, UNESCO, 1952.